

COMMUNE DE GENNES	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
<i>Nombre de Conseillers :</i> <i>En exercice : 15</i> <i>Présents : 14</i> <i>Votants : 15</i> <i>Procuration : 1</i>	Le vingt-sept avril deux mille vingt-six à vingt heures zéro minutes , le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent
<i>Date de convocation :</i> 21/04/2026	Membres présents : Jean-Baptiste AUBRY, Sandrine BROUSSAUDIER, David FLEURY, François GUILLAUME, Martin KUNSTLER, Elodie LACROIX, Jean-Michel LHOMMÉE, Thierry MOREL, Stéphanie PANTANI, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Béatrice SOITTOUX, Aurélie SUZON, Martine VUILLECARD MORALES
<i>Date d'affichage :</i> 29/04/2026	Membres excusés : Adrien LUGAGNE pouvoir à Jean-Baptiste AUBRY
	Membres absents :
	Participait également : Audrey CHOUFFE, secrétaire générale de mairie
	Secrétaire de séance : Stéphanie PANTANI a été élue secrétaire de séance

➤ **260420 : Budget primitif forêt 2026**

Sur présentation du maire et du 2^{ème} adjoint au maire en charge des finances et après examen, le Conseil municipal adopte le budget primitif forêt 2026 :

BUDGET		Dépenses	Recettes
Forêt	Fonctionnement	81 115,25 €	152 170,99 €
	Investissement	31 486,00 €	68 392,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 POUR, par 0 CONTRE, par 0 ABSTENTION, adopte le budget primitif forêt

Le maire
Jean-Michel LHOMMÉE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
L'original est signé par les membres présents. Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture

